

—Votre père vous a-t-il dit pourquoi vous deviez brûler ma lettre?

—Ah! Roddy, pourquoi me forcez-vous à le dire? Quand je lui eus dit que vous lui envoyiez vos respects, il m'a répondu: " Il vient de m'envoyer sa haine! "

Ces mots résolvaient le mystère. Hardinge le pénétra distinctement, vivement et sans erreur. Il poussa un long soupir et sa vaste poitrine se gonfla de l'air frais de la rivière.

—Pauline, ma chérie, dit-il, avec cette tendre autorité de l'homme énergique, qui peut ranimer miraculeusement une faible femme accablée, Pauline, prenez courage; ce n'est qu'un affreux malentendu qui s'expliquera.

Votre père m'a soupçonné d'une terrible chose, mais j'en suis innocent et je l'en convaincrâi. Je le verrai ce soir même et je le rendrai heureux ainsi que vous.

Elle éleva les mains d'un air suppliant.

—Ne craignez rien, chérie. Aussi certain que nous sommes ici ensemble, je suis sûr que tout cela est un affreux malentendu et je rendrai cela évident pour votre père, dans un quart d'heure de conversation.

—Mais pourquoi ne pas me le dire, afin que je le lui rapporte?

—Parce qu'il y a plusieurs points de la question avec lesquels vous n'êtes pas familière, et parce qu'il pourrait interpréter en mauvaise part vos mobiles et les miens. Non; c'est une affaire qui doit être réglée d'homme à homme. D'ailleurs, il est tard et votre absence ne doit pas se prolonger. Quant à moi, j'ai à faire sans délai un rapport de service militaire aux autorités.

Pauline se laissa convaincre, et tous deux, après quelques assurances d'amour mutuel qui les réconfortèrent admirablement, remontèrent le penchant de la colline. A la porte de la ville, ils se séparèrent.

—Je serai près de vous en moins de deux heures, dit Hardinge; puis il prit la route du château.

Pauline entra dans la vieille église sur sa route et dans l'ombre de ce sanctuaire béni, elle répandit une ardente prière aux pieds de celle qu'elle invoquait comme la consolatrice des affligés: *Consolatrix afflictorum*.

XVI

LA TABLE RONDE.

C'était grande fête au château Saint-Louis. Le sieur Hector Théophile Cramahé, lieutenant-gouverneur de la province de